

Le Terroir du Charentonnais Jean Gaulmier (1905-1997) réédité

Publié en 1931, ce roman de Jean Gaulmier avait fait l'objet d'une réédition en 1984 aux éditions Jean-Claude Lattès. Une nouvelle réédition de *Terroir* est sortie le 5 octobre aux éditions Marivole.

Christophe Matho, des éditions Marivole installées à Romorantin, réédite le roman, *Terroir*, de Jean Gaulmier (1905-1997), natif de Charenton. « *En tant qu'éditeur régionaliste, je connaissais Marie du Berry, ou Hugues Lapaire, mais pas Jean Gaulmier, qui est surtout connu pour sa plume universitaire*, explique Christophe Matho. *Terroir est l'un des rares ouvrages de science-fiction recensés dans la bibliographie de l'auteur.* »

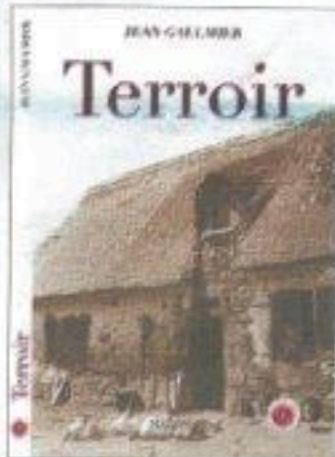
Maire de Charenton de 1947 à 1956

L'éditeur a repris les droits à Jean-Claude Lattès qui avait déjà réédité le livre en 1984, la publication du roman datant de 1931. Né en 1905 à Charenton, Jean Gaulmier a vite quitté le village pour entamer de brillantes études à Paris. Titulaire de deux baccalauréats, latin-grec et sciences et philosophie, c'est lors de ses études à la Sorbonne qu'il commence à s'intéresser aux auteurs orientalistes. Il apprend alors l'arabe et pour le pratiquer, il décide de s'engager au Liban. C'est le début d'un quart de siècle



☐ L'auteur de *Terroir*, Jean Gaulmier, dans son bureau au lieu-dit des Lordins, au nord de Charenton, dans les années 1980.

au Moyen-Orient. À l'âge de 24 ans, il devient directeur des études françaises à Hama, en Syrie, et c'est à ce moment qu'il écrit son premier recueil de nouvelles inspirées par son Berry natal. *Terroir*, suivi par *Matricule Huit* l'année suivante. Jean Gaulmier enseignera la philosophie dans les établissements syriens pendant treize ans. En 1939, il est mobilisé sur place



et, en 1941, il se rallie à la France libre et renseigne le général De Gaulle sur ce qu'il se passe en Syrie. Après la guerre, il revient en France, et enseigne à l'université de la Sorbonne où il mena à bien sa thèse de doctorat sur l'idéologue orientaliste Volney Constant-François Chasseboeuf de La Girandais. De 1947 à 1956, Jean Gaulmier fut maire de Charenton. C'est durant

cette période qu'il fit la connaissance de ses neveux et nièces. « *Jean était plus âgé que notre père, il était pour nous le grand intellectuel de la famille, souvent dans son bureau à préparer ses cours, confia Marie-Laure Morin, sa nièce, toujours Charentonnaise. Il était très attaché à nous et très gentil car il n'avait pas d'enfant, mais il nous intimidait.* » Jean Gaulmier a également effectué des missions pour l'Unesco, au Maroc, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Cameroun. En 1969, il est élu à la Sorbonne où il enseignera jusqu'à la retraite, en 1975, dont il profitera entre Paris et sa maison au lieu-dit des Lordins, au nord du bourg de Charenton. Il s'est éteint en 1997, à l'âge de 92 ans.

« *Nous avons lancé un bon de souscription pour la réédition de Terroir, dans le but surtout de faire connaître le livre* », indique Christophe Matho. Ce dernier est disponible à Saint-Amand à la librairie Sur les chemins du livre, à la Maison de la presse ainsi qu'à Intermarché. ■

Annelaure Robert (CLP)

• *Terroir* (2013) aux éditions Marivole. 16 euros. Commande possible au 02 54 83 41 45.

☐ carnet pratique

☐ Pharmacie

Week-end de garde jusqu'au lundi 20 h, à Saint-Amand : Pharmacie Evrard-Dechery 4, rue Henri-Barbusse Tél. : 02 48 82 10 82 Après 20 h : s'adresser à la gendarmerie

☐ Infirmières

Cabinet d'infirmières : 4, rue Neuve à Charenton Tél. : 02 48 60 77 73

☐ Gendarmerie

Tél. : 02 48 61 53 55

☐ Bibliothèque

Charenton : mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h ; jeudi de 16 h à 18 h ; samedi de 10 h à 12 h

☐ Secteur paroissial

Samedi 12 octobre

18 h : Thaumiers

Dimanche 13 octobre

9 h 45 : Charenton

• Correspondante

Annelaure Robert

Tél. : 06 83 46 34 77

À NOTER

Bannegon

Jusqu'au 7 novembre, la circulation est interdite à tous les véhicules sur la RD 76 au lieu-dit **Le Rhimbé**, à Bannegon. Une déviation a été mise en place, le Conseil général ayant initié la reconstruction de l'ouvrage d'art qui enjambe l'Arnon, pour un montant de 120 000 euros.